

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU



THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.



# TABLE DES MATIÈRES

---

- 2 Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière
- 3 Rapport de l'auditeur indépendant
- 5 États financiers du Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney
- 21 Notes annexes

## RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

---

Les états financiers ci-joints ont été dressés par Picton Mahoney Asset Management, gestionnaire du Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney (le « Fonds »). Le gestionnaire est responsable de toutes les informations et déclarations contenues dans ces états financiers.

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et ils comprennent certains montants fondés sur des estimations et des jugements. La direction maintient des processus appropriés pour s'assurer que les informations financières publiées sont pertinentes et fiables.

Les états financiers ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. L'auditeur a effectué l'audit des états financiers selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada afin d'exprimer aux porteurs de parts son opinion sur les présents états financiers. Son rapport est présenté aux pages suivantes.

### **Picton Mahoney Asset Management**

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux porteurs de parts et au fiduciaire du  
Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney (le « Fonds »)

### Notre opinion

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité).

### Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds, qui comprennent :

- les états de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Indépendance

Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds 2023.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états

financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

---

fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

L'associée responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Patrizia Ferrari.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*

**Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés**

Toronto (Ontario)

Le 25 mars 2024

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Aux

	31 décembre 2023 \$	31 décembre 2022 \$
<b>Actif</b>		
<b>Actif courant</b>		
Positions acheteur, à la juste valeur*	1 276 711 033	1 180 928 785
Trésorerie	26 353 753	102 044 142
Trésorerie, cédée en garantie	44 852 179	-
Options achetées*	10 535 662	2 208 677
Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	19 730 141	121 075
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	20 543	-
Souscriptions à recevoir	1 555 231	3 297 740
Montant à recevoir pour les placements vendus	-	251 832
Dividendes à recevoir	106 577	-
Intérêts et autres montants à recevoir	18 340 030	17 068 599
	<b>1 398 205 149</b>	<b>1 305 920 850</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passif courant</b>		
Positions vendeur, à la juste valeur**	202 150 546	237 955 947
Options vendues**	16 833 327	464 094
Perte latente sur les contrats de change à terme, à la juste valeur	-	4 471 497
Swaps sur défaillance, à la juste valeur	6 147 964	-
Découvert	166 136 457	52 123 450
Frais de gestion à payer	622 291	619 406
Rémunération au rendement à verser	247 832	-
Rachats à payer	396 132	296 668
Charges à payer	459 859	396 471
Achats de placements à payer	1 729 244	5 873
Intérêts à payer	2 877 413	3 215 228
Distributions à payer	-	76
	<b>397 601 065</b>	<b>299 548 710</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>1 000 604 084</b>	<b>1 006 372 140</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	53 057 226	55 762 973
Catégorie F	623 981 958	610 079 796
Catégorie I	20 349 917	30 747 719
Parts de FNB	303 214 983	309 781 652
<b>Nombre de parts rachetables en circulation</b>		
Catégorie A	5 746 889	6 032 754
Catégorie F	64 485 955	63 628 656
Catégorie I	1 993 209	3 071 795
Parts de FNB	31 290 000	32 260 000
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	9,23	9,24
Catégorie F	9,68	9,59
Catégorie I	10,21	10,01
Parts de FNB***	9,69	9,60
* Positions acheteur, au coût	1 296 366 612	1 223 915 689
** Positions vendeur, au coût	(209 586 848)	(237 852 014)
*** Cours de clôture (TSX)	9,72	9,57

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé au nom du gestionnaire

David Picton

Arthur Galloway



Président



Chef des finances

## ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$
<b>Revenus</b>		
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés		
Intérêts à distribuer	88 227 529	71 298 347
Dividendes	2 636 082	1 790 804
Distributions des fonds sous-jacents	485 497	97 902
Gain (perte) net réalisé sur les placements et les options	(10 866 946)	13 931 421
Gain (perte) net réalisé sur les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance	(10 901 878)	(53 290 490)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	41 559 613	(50 247 234)
Intérêts et coûts d'emprunt	(18 977 346)	(14 944 565)
Charge de dividendes	(109 014)	-
Gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés	<b>92 053 537</b>	<b>(31 363 815)</b>
Autres revenus		
Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs	(7 120 219)	13 543 552
Total des revenus	<b>84 933 318</b>	<b>(17 820 263)</b>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion	11 188 644	11 307 923
Coûts de transactions	4 781 479	6 981 604
Frais d'administration	672 460	769 092
Information aux porteurs de titres	470 985	462 961
Rémunération au rendement	247 832	288 897
Retenues d'impôts	203 034	310 697
Honoraires d'audit	169 184	168 585
Frais juridiques	100 254	94 603
Frais du comité d'examen indépendant	6 999	9 872
Total des charges avant déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>17 840 871</b>	<b>20 394 234</b>
Moins : Charges absorbées par le gestionnaire	-	-
Total des charges après déduction des charges absorbées par le gestionnaire	<b>17 840 871</b>	<b>20 394 234</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>67 092 447</b>	<b>(38 214 497)</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	3 053 758	(2 573 550)
Catégorie F	41 301 857	(22 205 669)
Catégorie I	1 802 198	(820 155)
Parts de FNB	20 934 634	(12 615 123)
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,50	(0,44)
Catégorie F	0,62	(0,35)
Catégorie I	0,80	(0,26)
Parts de FNB	0,62	(0,36)

**ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE  
AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES**

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice</b>			<b>Distributions aux porteurs de parts rachetables</b>		
Catégorie A	55 762 973	57 373 687	Revenu de placement net		
Catégorie F	610 079 796	589 932 040	Catégorie A	(3 152 558)	(2 566 186)
Catégorie I	30 747 719	33 267 699	Catégorie F	(35 992 161)	(28 563 653)
Parts de FNB	309 781 652	345 145 490	Catégorie I	(1 257 536)	(1 447 856)
	<u>1 006 372 140</u>	<u>1 025 718 916</u>	Parts de FNB	(18 289 272)	(15 825 636)
				<u>(58 691 527)</u>	<u>(48 403 331)</u>
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			Remboursement de capital		
Catégorie A	3 053 758	(2 573 550)	Catégorie A	(28)	-
Catégorie F	41 301 857	(22 205 669)	Catégorie F	(324)	-
Catégorie I	1 802 198	(820 155)	Catégorie I	(11)	-
Parts de FNB	20 934 634	(12 615 123)	Parts de FNB	(165)	-
	<u>67 092 447</u>	<u>(38 214 497)</u>		<u>(528)</u>	<u>-</u>
<b>Transactions sur parts rachetables</b>			<b>Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables				<u>(5 768 056)</u>	<u>(19 346 776)</u>
Catégorie A	9 423 039	13 366 920	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>		
Catégorie F	207 770 840	284 950 346	Catégorie A	53 057 226	55 762 973
Catégorie I	-	2 900 175	Catégorie F	623 981 958	610 079 796
Parts de FNB	51 498 316	72 015 904	Catégorie I	20 349 917	30 747 719
	<u>268 692 195</u>	<u>373 233 345</u>	Parts de FNB	303 214 983	309 781 652
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables			<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice</b>		
Catégorie A	2 303 529	1 909 299		<u>1 000 604 084</u>	<u>1 006 372 140</u>
Catégorie F	21 788 223	16 619 927	<i>Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.</i>		
Catégorie I	1 257 547	1 447 856			
Parts de FNB	-	-			
	<u>25 349 299</u>	<u>19 977 082</u>			
Rachat de parts rachetables					
Catégorie A	(14 333 487)	(11 747 197)			
Catégorie F	(220 966 273)	(230 653 195)			
Catégorie I	(12 200 000)	(4 600 000)			
Parts de FNB	(60 710 182)	(78 938 983)			
	<u>(308 209 942)</u>	<u>(325 939 375)</u>			
<b>Augmentation (diminution) nette au titre des transactions sur parts rachetables</b>					
	<u>(14 168 448)</u>	<u>67 271 052</u>			

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices clos les 31 décembre

	2023 \$	2022 \$		2023 \$	2022 \$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>			Gain (perte) de change latent sur la trésorerie	(4 286 383)	4 629 202
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	67 092 447	(38 214 497)	Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	(140 564 834)	(91 245 774)
Ajustements au titre des éléments suivants :			Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	49 920 692	136 537 264
(Gain) perte de change latente sur la trésorerie	4 286 383	(4 629 202)	<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(94 930 525)</b>	49 920 692
(Gain) perte nette réalisée sur les placements et les options	10 866 946	(13 931 421)	<b>Trésorerie</b>	<b>26 353 753</b>	102 044 142
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements, des options, des contrats de change à terme et des swaps sur défaillance	(41 559 613)	50 247 234	<b>Trésorerie, cédée en garantie</b>	<b>44 852 179</b>	-
(Augmentation) diminution des intérêts et autres montants à recevoir	(1 271 431)	(4 278 286)	<b>Découvert</b>	<b>(166 136 457)</b>	(52 123 450)
(Augmentation) diminution des dividendes à recevoir	(106 577)	5 015	<b>Trésorerie nette (découvert)</b>	<b>(94 930 525)</b>	49 920 692
(Augmentation) diminution des dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert	-	9 809 141	<b>Éléments classés dans les activités d'exploitation :</b>		
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	(337 815)	51 716	Intérêts reçus, déduction faite des retenues d'impôts	86 956 098	67 020 061
Augmentation (diminution) des autres montants et charges à payer	314 105	(2 527)	Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	2 326 471	1 485 122
Achat de titres – position acheteur et rachat de placements vendus à découvert	(1 681 687 538)	(2 054 198 029)	Intérêts et coûts d'emprunt payés	(19 315 161)	(14 892 849)
Produit tiré de la vente de titres – position acheteur et produit de la vente à découvert de placements	1 572 856 865	1 945 899 300	Dividendes payés	(109 014)	-
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(69 546 228)</b>	<b>(109 241 556)</b>			
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>					
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(33 342 832)	(28 426 713)			
Produit de l'émission de parts rachetables	268 454 583	369 981 870			
Montants versés au rachat de parts rachetables	(306 130 357)	(323 559 375)			
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(71 018 606)</b>	<b>17 995 782</b>			

*Déduction faite des transferts hors trésorerie et des substitutions de 1 980 121 \$ (3 211 621 \$ en 2022)*

*Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Mon- naie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>POSITIONS ACHETEUR (128,6 %)</b>									
<b>Actions canadiennes (5,8 %)</b>									
<b>Énergie (2,6 %)</b>									
	93 725	Cenovus Energy Inc., priv., série 5	2 077 305	2 129 432	CAD	3 425 310	Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-08-31	2 271 283	2 451 152
	79 000	Cenovus Energy Inc., priv., série 7	1 721 920	1 757 750	CAD	5 995 776	Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-11-31	3 194 126	3 572 283
	204 830	Enbridge Inc., priv., série 1	6 151 993	5 669 165	USD	11 250 000	St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	15 174 609	14 865 404
	457 000	Enbridge Inc., priv., série L	12 601 721	11 473 507				<u>32 859 374</u>	<u>32 187 319</u>
	225 600	Pembina Pipeline Corp., priv., série 19	4 662 226	5 087 280					
	21 100	Pembina Pipeline Corp., priv., série 9	394 388	416 725					
			<u>27 609 553</u>	<u>26 533 859</u>					
<b>Produits financiers (1,3 %)</b>					<b>Obligations de sociétés (73,3 %)</b>				
	135 300	Brookfield Corp., priv.	2 614 196	2 785 827	USD	10 497 000	Air Canada, 3,875 %, 15-08-26	12 416 761	13 232 601
	38 375	Services financiers Élément, priv., série C	928 818	949 781	CAD	7 341 000	Air Canada, 4,625 %, 15-08-29	6 524 234	6 864 294
	120 000	Element Fleet Management Corp., priv., série E	2 806 902	2 988 000	CAD	8 758 000	Algonquin Power & Utilities Corp., 5,250 %, 18-01-82	7 026 392	7 303 555
	113 950	Fairfax Financial Holdings Ltd., priv.	2 410 811	2 501 203	CAD	2 800 000	AltaGas Ltd., 5,250 %, 11-01-82	2 317 500	2 351 119
	5 900	Société Financière Manuvie, priv.	109 228	107 026	CAD	12 100 000	AltaGas Ltd., 7,350 %, 17-08-82	12 020 193	12 029 526
	116 000	La Banque Toronto- Dominion, priv., série 22	2 812 737	2 882 600	CAD	7 075 000	AltaGas Ltd., 8,900 %, 10-11-83	7 075 000	7 409 887
	14 900	La Banque Toronto- Dominion, priv., série 24	352 786	370 563	CAD	21 175 000	AutoCanada Inc., 5,750 %, 07-02-29	21 066 427	18 894 276
			<u>12 035 478</u>	<u>12 585 000</u>	CAD	9 650 000	Banque de Montréal, 7,057 %, 31-12-49	9 650 000	9 637 069
<b>Services collectifs (0,2 %)</b>					CAD	18 950 000	Banque de Montréal, 7,373 %, 31-12-49	18 999 620	19 109 749
	74 950	Capital Power Corp., priv., série 11	1 770 945	1 807 045	CAD	17 750 000	Banque de Montréal, 5,625 %, 26-05-82	17 636 133	16 932 176
<b>Immobilier (0,3 %)</b>					CAD	6 125 000	Banque de Montréal, 7,325 %, 26-11-82	6 125 000	6 103 332
	206 900	Brookfield Office Properties Inc., priv., série CC	3 012 973	2 509 697	CAD	100 000	La Banque de Nouvelle- Écosse, 5,500 %, 08-05-26	99 997	102 115
	61 700	Brookfield Office Properties Inc., priv., série EE	844 120	629 340	CAD	17 875 000	La Banque de Nouvelle- Écosse, 7,023 %, 27-07-82	17 875 000	17 611 321
			<u>3 857 093</u>	<u>3 139 037</u>	USD	9 282 000	La Banque de Nouvelle- Écosse, 8,625 %, 27-10-82	12 799 446	12 746 037
<b>Fonds d'investissement (1,4 %)</b>					USD	3 780 000	Brookfield Residential Properties Inc., 6,250 %, 15-09-27	4 622 158	4 835 684
	1 553 339	Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney, parts de cat. I**	14 195 496	14 332 500	USD	8 318 700	Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	11 263 347	10 756 240
<b>Total des actions canadiennes – position acheteur</b>					CAD	760 000	Capital Power Corp., 5,378 %, 25-01-27	759 932	772 907
					CAD	2 400 000	Capital Power Corp., 5,973 %, 25-01-34	2 399 712	2 502 865
					CAD	10 775 000	Capital Power Corp., 7,950 %, 09-09-82	10 783 530	10 591 502
					CAD	8 061 000	Cascades inc., 5,125 %, 15-01-25	7 930 915	8 010 619
					CAD	12 126 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,250 %, 31-08-27	12 182 110	12 226 525
<b>Titres de créance canadiens (76,5 %)</b>					CAD	1 125 000	Clarity Trust, billet, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	1 125 000
<b>Titres adossés à des actifs (3,2 %)</b>					CAD	8 750 000	Corus Entertainment Inc., 5,000 %, 11-05-28	8 662 706	5 884 375
CAD	7 707 420	Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-06-31	6 657 565	5 923 152	CAD	6 760 000	Corus Entertainment Inc., 6,000 %, 28-02-30	6 720 321	4 399 633
CAD	2 569 140	Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	2 254 729	1 900 907	CAD	15 475 000	Doman Building Materials Group Ltd., 5,250 %, 15-05-26	15 216 591	14 282 651
CAD	4 281 480	Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	3 307 062	3 474 421					





# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
<b>Obligations de sociétés (-2,4 %)</b>					USD	(2 726 000)	Office Properties Income Trust, 4,250 %, 15-05-24	(3 511 603)	(3 409 152)
CAD	(5 175 000)	Allied Properties REIT, 3,394 %, 15-08-29	(4 491 101)	(4 481 693)	USD	(4 650 000)	Olympus Water US Holding Corp., 9,750 %, 15-11-28	(6 296 840)	(6 515 586)
USD	(4 050 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 2,450 %, 02-12-31	(4 736 947)	(4 955 275)	USD	(4 092 000)	Organon & Co., 5,125 %, 30-04-31	(4 521 782)	(4 621 021)
USD	(4 050 000)	Compagnie de chemin de fer Canadien Pacifique, 3,000 %, 02-12-41	(4 409 468)	(4 772 025)	USD	(6 750 000)	Permian Resources Operating LLC, 7,000 %, 15-01-32	(9 170 917)	(9 189 087)
CAD	(4 800 000)	Fonds de placement immobilier First Capital, 3,753 %, 12-07-27	(4 298 161)	(4 525 319)	USD	(7 927 000)	Post Holdings Inc., 4,625 %, 15-04-30	(9 677 936)	(9 625 725)
CAD	(5 118 000)	SmartCentres Real Estate Investment Trust, 5,354 %, 29-05-28	(4 839 654)	(5 141 861)	USD	(918 000)	PRA Group Inc., 7,375 %, 01-09-25	(1 196 380)	(1 204 520)
			(22 775 331)	(23 876 173)	USD	(5 650 000)	Prime Security Services Borrower LLC, 6,250 %, 15-01-28	(7 167 580)	(7 412 458)
		<b>Total des titres de créance canadiens – position vendeur</b>	<b>(25 169 471)</b>	<b>(26 358 093)</b>	USD	(4 650 000)	Range Resources Corp., 8,250 %, 15-01-29	(6 445 366)	(6 353 589)
					USD	(1 599 000)	Rocket Mortgage LLC, 3,875 %, 01-03-31	(1 730 760)	(1 857 054)
		<b>Actions mondiales (-0,6 %)</b>			USD	(4 619 000)	Rocket Mortgage LLC, 4,000 %, 15-10-33	(5 077 159)	(5 181 185)
		<b>Équivalents indiciaires internationaux (-0,6 %)</b>			USD	(5 075 000)	SM Energy Co., 6,500 %, 15-07-28	(6 539 461)	(6 702 369)
	(62 000)	iShares iBoxx \$ High Yield Corporate Bond ETF	(6 363 221)	(6 326 881)	USD	(3 818 000)	Starwood Property Trust Inc., 4,375 %, 15-01-27	(4 535 325)	(4 749 895)
		<b>Total – actions mondiales – position vendeur</b>	<b>(6 363 221)</b>	<b>(6 326 881)</b>	USD	(4 575 000)	Sunoco LP, 7,000 %, 15-09-28	(6 053 452)	(6 228 028)
					USD	(8 150 000)	TransDigm Inc., 4,875 %, 01-05-29	(10 108 074)	(10 057 078)
		<b>Titres de créance mondiaux (-17,0 %)</b>			USD	(4 600 000)	WESCO Distribution Inc., 7,250 %, 15-06-28	(6 234 676)	(6 238 672)
		<b>Obligations du Trésor des États-Unis (-16,4 %)</b>						(160 611 877)	(163 578 281)
USD	(4 900 000)	ACCO Brands Corp, 4,250 %, 15-03-29	(5 492 131)	(5 836 884)	<b>Obligations internationales (-0,6 %)</b>				
USD	(2 250 000)	Allied Universal Holdco LLC, 6,625 %, 15-07-26	(2 891 246)	(2 954 060)	USD	(4 550 000)	Shell International Finance BV, 3,250 %, 11-05-25	(6 022 701)	(5 887 291)
USD	(4 375 000)	Allied Universal Holdco LLC, 9,750 %, 15-07-27	(5 335 650)	(5 659 364)	<b>Total des titres de créance mondiaux – position vendeur</b>				
USD	(4 875 000)	Bath & Body Works Inc., 6,625 %, 01-10-30	(6 310 781)	(6 574 044)	<b>(166 634 578) (169 465 572)</b>				
USD	(6 000 000)	Central Garden & Pet Co., 4,125 %, 15-10-30	(6 813 936)	(7 204 437)	<b>Options (-1,7 %)</b>				
USD	(4 550 000)	Chevron Corp., 3,326 %, 17-11-25	(5 982 189)	(5 877 733)	<b>Total – options vendues – se reporter à l'annexe A</b>				
USD	(2 564 000)	Diversified Healthcare Trust, 9,750 %, 15-06-25	(3 399 762)	(3 321 840)	<b>Coûts de transactions</b>				
USD	(2 586 000)	Embecka Corp., 5,000 %, 15-02-30	(2 894 805)	(2 896 932)	<b>Total – positions vendeur</b>				
USD	(4 475 000)	Energizer Holdings Inc., 4,375 %, 31-03-29	(5 177 582)	(5 288 984)	<b>(11 322 184) (16 833 327)</b>				
USD	(4 835 000)	Hilton Grand Vacations Borrower Escrow LLC, 5,000 %, 01-06-29	(5 812 089)	(5 889 407)	<b>(97 394) -</b>				
USD	(2 097 000)	Matador Resources Co., 6,875 %, 15-04-28	(2 797 638)	(2 807 399)	<b>(209 586 848) (218 983 873)</b>				
USD	(6 500 000)	Medline Borrower LP, 5,250 %, 01-10-29	(7 607 064)	(8 090 214)	<b>Contrats de change à terme (2,0 %)</b>				
USD	(4 575 000)	MGM Resorts International, 4,750 %, 15-10-28	(5 663 671)	(5 751 582)	<b>Total – couverture des devises – se reporter à l'annexe B</b>				
USD	(4 575 000)	Occidental Petroleum Corp., 5,550 %, 15-03-26	(6 166 022)	(6 079 982)	<b>Swaps sur défaillance (-0,6 %)</b>				
					<b>Total des swaps sur défaillance – se reporter à l'annexe C</b>				
					<b>(6 127 421)</b>				

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE

Au 31 décembre 2023

Monnaie*	Nombre d'actions/de parts/valeur nominale	Description des titres	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
		<b>TOTAL DES TITRES EN PORTEFEUILLE (108,1 %)</b>	<b>1 086 779 764</b>	<b>1 081 865 542</b>
		Autres actifs, moins les passifs (-8,1 %)		(81 261 458)
		<b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (100,0 %)</b>		<b>1 000 604 084</b>

\*\* Monnaie d'origine du titre de créance

\*\* Le Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney investit dans d'autres Fonds Picton Mahoney. Pour plus de détails, consultez la note 14.

## ANNEXE A

### OPTIONS (-0,6 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	257 000 000	105 \$	Janvier 2024	925 530	4 895 800
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	219 500 000	105 \$	Février 2024	479 028	2 152 511
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat	110 000 000	108 \$	Mars 2024	79 897	65 416
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	4 611	77 \$	Janvier 2024	22 192	512 218
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	3 862	78 \$	Janvier 2024	23 768	128 547
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat	16 526	80 \$	Février 2024	67 295	144 921
					<b>1 597 710</b>	<b>7 899 413</b>
SOFR à 3 mois	Option de vente	2 190	94 \$	Décembre 2024	660 756	198 532
SOFR à 3 mois	Option de vente	2 109	95 \$	Décembre 2025	1 840 275	816 897
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	219 500 000	101 \$	Février 2024	1 473 934	282 197
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	128 500 000	92 \$	Janvier 2024	69 851	20 333
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	128 500 000	100 \$	Janvier 2024	602 468	115 389
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente	110 000 000	102 \$	Mars 2024	657 337	416 427
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	20 790	73 \$	Janvier 2024	607 209	99 753
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente	16 526	74 \$	Février 2024	689 770	364 883
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente	2 054	190 \$	Janvier 2024	254 469	199 068
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	413	3 800 \$	Février 2024	70 494	31 313
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente	207	4 450 \$	Février 2024	282 353	88 709
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente	2 084	103 \$	Janvier 2024	180 459	2 748
					<b>7 389 375</b>	<b>2 636 249</b>
<b>Total des options achetées</b>					<b>8 987 085</b>	<b>10 535 662</b>
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(257 000 000)	104 \$	Janvier 2024	(1 397 027)	(7 811 527)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(219 500 000)	105 \$	Février 2024	(788 555)	(3 116 322)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option d'achat – position vendeur	(110 000 000)	107 \$	Mars 2024	(225 165)	(253 105)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(7 852)	76 \$	Janvier 2024	(198 666)	(1 737 318)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option d'achat – position vendeur	(16 526)	78 \$	Février 2024	(325 255)	(882 543)
					<b>(2 934 668)</b>	<b>(13 800 815)</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## ANNEXE A

### OPTIONS (-0,6 %)

Émetteur	Type d'option	Nombre d'options	Prix d'exercice \$	Échéance	Coût moyen \$	Juste valeur \$
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(2 190)	95 \$	Décembre 2024	(1 648 120)	(469 257)
SOFR à 3 mois	Option de vente – position vendeur	(2 109)	96 \$	Décembre 2025	(3 782 187)	(1 720 699)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(219 500 000)	98 \$	Février 2024	(515 877)	(114 326)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(257 000 000)	96 \$	Janvier 2024	(384 182)	(82 687)
CDSOCDX.NA.HY.41V2	Option de vente – position vendeur	(110 000 000)	99 \$	Mars 2024	(250 587)	(190 590)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(16 920)	68 \$	Janvier 2024	(249 760)	(68 871)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(4 236)	69 \$	Janvier 2024	(84 003)	(18 102)
iShares iBoxx High Yield Corp. Bond	Option de vente – position vendeur	(16 526)	71 \$	Février 2024	(190 667)	(163 242)
iShares Russell 2000 ETF	Option de vente – position vendeur	(2 054)	180 \$	Janvier 2024	(88 242)	(55 522)
S&P E-Mini, semaine 1	Option de vente – position vendeur	(620)	4 200 \$	Février 2024	(304 433)	(106 279)
Contrats à terme normalisés sur obligations du Trésor des États-Unis à 10 ans	Option de vente – position vendeur	(2 084)	106 \$	Janvier 2024	(889 458)	(42 937)
					<u>(8 387 516)</u>	<u>(3 032 512)</u>
<b>Total des options vendues</b>					<b>(11 322 184)</b>	<b>(16 833 327)</b>

## ANNEXE B

### CONTRATS DE CHANGE À TERME (2,0 %)

Devise achetée	Devise vendue	Taux à terme	Échéance	Juste valeur (\$)	Contrepartie	Notation
484 273 832 CAD	352 630 000 USD	1,37332	15-02-24	19 488 402	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
4 382 107 CAD	3 228 000 USD	1,35753	15-02-24	127 765	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
2 988 815 CAD	2 199 000 USD	1,35917	15-02-24	90 620	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
10 884 416 CAD	6 470 000 GBP	1,68229	08-02-24	12 596	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
911 983 CAD	618 000 EUR	1,47570	08-02-24	10 758	Banque Canadienne Impériale de Commerce	A-1
<b>Gain latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<u>19 730 141</u>		
<b>Gain (perte) net latent sur les contrats de change à terme, à la juste valeur</b>				<b>19 730 141</b>		

## ANNEXE C

### SWAPS SUR DÉFAILLANCE (-0,6 %)

Protection achat/vente	Entité de référence	Taux fixe	Date d'échéance	Date d'entrée en vigueur	Contrepartie	Notation de la contrepartie	Montant nominal	Juste valeur
Achat	Indice iTraxx Europe Subordinated Financials Index	1 %	20-06-28	04-08-23	Goldman Sachs International	A-1	4 850 000 EUR	<u>20 543</u> <u>20 543</u>
Achat	Indice Markit CDX North America High Yield Index	5 %	20-12-28	29-09-23	Goldman Sachs International	A-1	78 111 000 USD	<u>(6 147 964)</u> <u>(6 147 964)</u>
<b>Total des swaps sur défaillance, à la juste valeur</b>								<b>(6 127 421)</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS

Aux 31 décembre 2023 et 2022

### 1. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau suivant présente le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs aux 31 décembre 2023 et 2022.

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2023				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	45 260 514	-	-	45 260 514
Fonds communs de placement – position acheteur	14 332 500	-	-	14 332 500
Obligations – position acheteur	-	1 141 338 606	75 779 413	1 217 118 019
Options – position acheteur	10 535 662	-	-	10 535 662
Contrats à terme – position acheteur	-	19 730 141	-	19 730 141
Swaps sur défaillance – position acheteur	-	20 543	-	20 543
Fonds négociés en bourse – position vendeur	(6 326 881)	-	-	(6 326 881)
Obligations – position vendeur	-	(195 823 665)	-	(195 823 665)
Options – position vendeur	(16 833 327)	-	-	(16 833 327)
Swaps sur défaillance – position vendeur	-	(6 147 964)	-	(6 147 964)
<b>Total</b>	<b>46 968 468</b>	<b>959 117 661</b>	<b>75 779 413</b>	<b>1 081 865 542</b>

ACTIF (PASSIF) À LA JUSTE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE 2022				
	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$	Total \$
Actions – position acheteur	25 007 558	-	-	25 007 558
Obligations – position acheteur	-	1 117 508 537	38 412 690	1 155 921 227
Options – position acheteur	2 208 677	-	-	2 208 677
Contrats à terme – position acheteur	-	121 075	-	121 075
Obligations – position vendeur	-	(237 955 947)	-	(237 955 947)
Options – position vendeur	(464 094)	-	-	(464 094)
Contrats à terme – position vendeur	-	(4 471 497)	-	(4 471 497)
<b>Total</b>	<b>26 752 141</b>	<b>875 202 168</b>	<b>38 412 690</b>	<b>940 366 999</b>

### 2. RAPPROCHEMENT DES ÉVALUATIONS DE LA JUSTE VALEUR DE NIVEAU 3

Le tableau suivant présente un rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 des instruments financiers du Fonds pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022.

	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
<b>31 décembre 2023</b>			
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	38 412 690	-	38 412 690
Achats de placements au cours de l'exercice	40 574 636	-	40 574 636
Produits des ventes au cours de l'exercice	(2 200 000)	-	(2 200 000)
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 007 913)	-	(1 007 913)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>75 779 413</b>	<b>-</b>	<b>75 779 413</b>
<b>Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2023</b>			<b>(1 007 913)</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2022	Titres de créance – position acheteur \$	Titres de créance – position vendeur \$	Total \$
<b>Solde à l'ouverture de l'exercice</b>	20 040 842	-	20 040 842
Achats de placements au cours de l'exercice	19 849 748	-	19 849 748
Produits des ventes au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts entrants au cours de l'exercice	-	-	-
Transferts sortants au cours de l'exercice	-	-	-
Gain (perte) net réalisé sur la vente de placements	-	-	-
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 477 900)	-	(1 477 900)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>38 412 690</b>	<b>-</b>	<b>38 412 690</b>
<b>Variation totale de la plus-value (moins-value) latente des actifs détenus au 31 décembre 2022</b>			<b>(1 321 823)</b>

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, certains titres détenus en position acheteur ont été classés au niveau 3. Les titres de niveau 3 en position acheteur du Fonds sont des titres de créance évalués au prix de transaction en vigueur au moment de l'achat. Si le cours des titres de niveau 3 avait augmenté ou diminué de 5 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 3 788 971 \$ au 31 décembre 2023 (1 920 635 \$ au 31 décembre 2022). Les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés s'être produits au début de la période.

31 décembre 2023							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Bruce Trail Funding Corporation, 16,340 %, 31-08-28	10 756 240	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	537 812 \$	(537 812) \$
Clarity Trust, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	56 250 \$	(56 250) \$
Fusion Trust, 10,923 %, 15-04-25	1 125 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	56 250 \$	(56 250) \$
Granville Usd Ltd., 0,000 %, 31-07-31	11 873 335	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	593 667 \$	(593 667) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	18 712 519	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	935 626 \$	(935 626) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-06-31	5 923 152	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	296 158 \$	(296 158) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	1 900 907	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	95 045 \$	(95 045) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	3 474 421	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	173 721 \$	(173 721) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-08-31	2 451 152	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	122 558 \$	(122 558) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-11-31	3 572 283	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	178 614 \$	(178 614) \$
St Lawrence Srt Usd Corp., 0,000 %, 25-05-33	14 865 404	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	743 270 \$	(743 270) \$

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2022							
Nom du titre	Juste valeur	Technique d'évaluation	Données non observables	Variation raisonnable (+)	Variation raisonnable (-)	Variation de la valeur (+)	Variation de la valeur (-)
Clarity Trust, série D, obligation à moyen terme, 6,42 %, 17-04-23	1 100 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	55 000 \$	(55 000) \$
Fusion Trust, série D, obligation à moyen terme, 6,42 %, 17-04-23	1 100 000	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	55 000 \$	(55 000) \$
Manitoulin USD Ltd., 13,290 %, 10-11-27	19 519 207	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	975 960 \$	(975 960) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-06-31	5 693 471	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	284 674 \$	(284 674) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	1 844 386	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	92 219 \$	(92 219) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-07-31	3 397 783	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	169 889 \$	(169 889) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-08-31	2 367 232	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	118 362 \$	(118 362) \$
Real Estate Asset Liquidity Trust, 3,707 %, 12-11-31	3 390 611	Évaluation privée	Cotation de courtiers	5 %	5 %	169 531 \$	(169 531) \$

### 3. COMPENSATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS FINANCIERS

Le tableau qui suit indique quelle aurait été l'incidence nette de l'exercice de la totalité des droits à compensation sur l'état de la situation financière du Fonds.

Actifs et passifs financiers	Montants admis pour la compensation			
	Actif (passif) brut \$	Instruments financiers \$	Garantie reçue/fournie \$	Net \$
<b>31 décembre 2023</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	19 730 141	-	-	19 730 141
Actifs dérivés – swaps sur défaillance	20 543	(20 543)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	-	-	-	-
Passifs dérivés – swaps sur défaillance	(6 147 964)	20 543	6 127 421	-
<b>31 décembre 2022</b>				
Actifs dérivés – contrats de change à terme	121 075	(121 075)	-	-
Passifs dérivés – contrats de change à terme	(4 471 497)	121 075	-	(4 350 422)

### 4. AUTRE RISQUE DE PRIX

D'après le coefficient bêta, qui permet de quantifier la relation entre le rendement du Fonds et celui de son indice mixte, constitué à 75 % de l'indice ICE BofA Merrill Lynch Global High Yield Index (couvert en dollars canadiens) et à 25 % de l'indice BofA Merrill Lynch Global Corporate Index (couvert en dollars canadiens) (« l'indice »), si l'indice avait augmenté ou diminué de 10 %, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 61 812 846 \$ (56 406 788 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 5. RISQUE DE CHANGE

Le risque de change reflète l'incidence nette des fluctuations des taux de change, compte tenu des contrats à terme. Monnaies étrangères auxquelles le Fonds était exposé aux 31 décembre 2023 et 2022 :

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2023	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	463 052 835	10 815 791	(472 133 960)	1 734 666	0,2 %
Euro	714 751	-	(900 174)	(185 423)	0,0 %
Livre sterling	14 718 464	-	(10 875 755)	3 842 709	0,4 %
<b>Exposition nette</b>	<b>478 486 050</b>	<b>10 815 791</b>	<b>(483 909 889)</b>	<b>5 391 952</b>	<b>0,6 %</b>

INSTRUMENTS FINANCIERS					
31 décembre 2022	Monétaires	Non monétaires	Contrats de	Total	Pourcentage de
Monnaie	\$	\$	change à terme	\$	l'actif net
			\$		%
Dollar américain	580 042 946	7 279 513	(582 096 005)	5 226 454	0,5 %
Euro	2 164 640	-	(1 665 873)	498 767	0,0 %
<b>Exposition nette</b>	<b>582 207 586</b>	<b>7 279 513</b>	<b>(583 761 878)</b>	<b>5 725 221</b>	<b>0,5 %</b>

Si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 5 % par rapport aux autres monnaies détenues dans le portefeuille de placements, l'actif net aurait diminué ou augmenté d'environ 269 598 \$ (286 261 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

### 6. RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Si la courbe des taux avait évolué en parallèle de 1 %, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué de 24 615 548 \$ (28 462 474 \$ au 31 décembre 2022). Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer de ceux de l'analyse de sensibilité, et l'écart pourrait être important.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, l'exposition du Fonds aux titres de créance, par échéance, était la suivante :

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2023 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	-	(3 409 152)	(3 409 152)
De 1 à 3 ans	238 843 142	(25 325 426)	213 517 716
De 3 à 5 ans	283 127 090	(61 732 533)	221 394 557
Plus de 5 ans	695 147 787	(105 356 554)	589 791 233
<b>Total</b>	<b>1 217 118 019</b>	<b>(195 823 665)</b>	<b>1 021 294 354</b>

Titres de créance par date d'échéance	31 décembre 2022 (\$)		
	Positions acheteur	Positions vendeur	Total
Moins de 1 an	2 200 000	-	2 200 000
De 1 à 3 ans	90 843 495	-	90 843 495
De 3 à 5 ans	395 857 644	(51 118 060)	344 739 584
Plus de 5 ans	667 020 088	(186 837 887)	480 182 201
<b>Total</b>	<b>1 155 921 227</b>	<b>(237 955 947)</b>	<b>917 965 280</b>

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 7. RISQUE DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente, en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les titres de créance détenus par le Fonds selon leur notation. La notation de toutes les contreparties aux contrats dérivés était d'au moins A-. La totalité de la trésorerie est détenue auprès d'une institution financière ayant reçu une notation d'au moins A+.

31 décembre 2023				31 décembre 2022			
Notation des obligations	Net	Position acheteur	Positions vendeur	Notation des obligations	Net	Position acheteur	Positions vendeur
AAA	0,2 %	0,4 %	-0,2 %	AAA	0,0 %	0,0 %	0,0 %
AA-	-0,6 %	0,0 %	-0,6 %	AA-	0,0 %	0,0 %	0,0 %
A+	-0,6 %	0,0 %	-0,6 %	A+	0,0 %	0,0 %	0,0 %
A-	0,0 %	0,0 %	0,0 %	A-	-0,4 %	0,9 %	-1,3 %
BBB+	1,2 %	2,2 %	-1,0 %	BBB+	0,2 %	2,3 %	-2,1 %
BBB	6,6 %	7,6 %	-1,0 %	BBB	8,2 %	9,0 %	-0,8 %
BBB-	17,4 %	17,8 %	-0,4 %	BBB-	11,8 %	14,6 %	-2,8 %
BB+	14,7 %	15,3 %	-0,6 %	BB+	15,1 %	18,5 %	-3,4 %
BB	19,0 %	23,1 %	-4,1 %	BB	19,7 %	22,3 %	-2,6 %
BB-	17,2 %	21,2 %	-4,0 %	BB-	11,0 %	13,8 %	-2,8 %
B+	10,7 %	12,5 %	-1,8 %	B+	7,1 %	8,5 %	-1,4 %
B	5,2 %	6,8 %	-1,6 %	B	9,4 %	12,6 %	-3,2 %
B-	1,9 %	4,4 %	-2,5 %	B-	1,2 %	2,8 %	-1,6 %
CCC+	-1,2 %	0,0 %	-1,2 %	CCC+	0,9 %	1,5 %	-0,6 %
CCC	0,0 %	0,0 %	0,0 %	CCC	0,4 %	0,4 %	0,0 %
Aucune notation	10,3 %	10,3 %	0,0 %	Aucune notation	6,6 %	7,7 %	-1,1 %

Les notations ci-dessus, obtenues auprès d'agences de notation, sont présentées en fonction de leur disponibilité et selon l'ordre hiérarchique suivant : 1) Standard & Poor's, 2) Moody's et 3) Dominion Bond Rating Service.

### 8. EXPOSITION DU FONDS SOUS-JACENT À L'AUTRE RISQUE DE PRIX, AU RISQUE DE CHANGE, AU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT ET AU RISQUE DE CRÉDIT

Le Fonds peut aussi être indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change et au risque de crédit en raison de ses placements dans d'autres Fonds Picton Mahoney.

Le tableau ci-après présente l'incidence sur l'actif net du Fonds de variations possibles et raisonnables des rendements de chacune des stratégies auxquelles est exposé le Fonds par l'intermédiaire du fonds sous-jacent dans lequel il investit à la date de clôture de l'exercice. L'incidence sur l'actif net est déterminée en appliquant à chaque stratégie une fluctuation possible de 5 % de l'actif net du Fonds. Aux fins d'analyse, il est présumé que les rendements de chaque stratégie ont augmenté ou diminué de la façon présentée et que toutes les autres variables sont restées constantes par ailleurs. Les risques indirects présentés correspondent au risque de marché auquel les différentes stratégies sont exposées (Cr = risque de crédit, C = risque de change, I = risque de taux d'intérêt et P = autre risque de prix).

31 décembre 2023			
Stratégie	Exposition aux risques sous-jacents	Nombre de fonds	Incidence sur l'actif net d'une hausse ou d'une baisse de 5 % \$
Actions canadiennes	P	1	41 040
Actions américaines	P	1	(6 165)
Titres à revenu fixe canadiens	Cr, I	1	463 816
Titres à revenu fixe américains	Cr, C, I	1	196 441
Titres à revenu fixe internationaux	Cr, C, I	1	21 493
<b>Total</b>			<b>716 625</b>

Au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait investi dans aucun fonds et n'était donc pas indirectement exposé à l'autre risque de prix, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de crédit.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

### 9. RISQUE DE CONCENTRATION

Le tableau ci-dessous résume le risque de concentration du Fonds en pourcentage de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aux 31 décembre 2023 et 2022.

Territoire	% de l'actif net	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>	<b>130,6 %</b>	<b>117,5 %</b>
<b>Actions canadiennes</b>	<b>5,8 %</b>	<b>2,5 %</b>
Énergie	2,6 %	0,7 %
Fonds d'investissement	1,4 %	0,0 %
Produits financiers	1,3 %	1,8 %
Immobilier	0,3 %	0,0 %
Services collectifs	0,2 %	0,0 %
<b>Actions mondiales</b>	<b>0,1 %</b>	<b>0,0 %</b>
Titres internationaux	0,1 %	0,0 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>76,5 %</b>	<b>66,5 %</b>
Obligations de sociétés	73,3 %	64,8 %
Titres adossés à des actifs	3,2 %	1,7 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>45,1 %</b>	<b>48,3 %</b>
Obligations des États-Unis	41,1 %	36,2 %
Obligations internationales	4,0 %	12,1 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>3,1 %</b>	<b>0,2 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>	<b>-22,5 %</b>	<b>-24,1 %</b>
<b>Actions mondiales</b>	<b>-0,6 %</b>	<b>0,0 %</b>
Équivalents indiciaires internationaux	-0,6 %	0,0 %
<b>Titres de créance canadiens</b>	<b>-2,6 %</b>	<b>-4,5 %</b>
Obligations de sociétés	-2,4 %	-4,5 %
Obligations d'État	-0,2 %	0,0 %
<b>Titres de créance mondiaux</b>	<b>-17,0 %</b>	<b>-19,2 %</b>
Obligations des États-Unis	-16,4 %	-14,6 %
Obligations internationales	-0,6 %	-4,6 %
<b>Instruments dérivés</b>	<b>-2,3 %</b>	<b>-0,4 %</b>

### 10. RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le tableau qui suit présente une analyse des passifs financiers du Fonds par catégorie d'échéance, d'après le terme à courir jusqu'à la date d'échéance contractuelle. Les montants présentés dans le tableau reflètent les flux de trésorerie contractuels non actualisés. Les montants à payer aux porteurs de parts rachetables sont présentés à l'état de la situation financière en tant qu'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et sont payables à vue.

31 décembre 2023	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	202 150 546	-	-	202 150 546
Rachats à payer	396 132	-	-	396 132
Charges à payer et autres montants à payer	-	4 207 395	-	4 207 395
Achats de placements à payer	1 729 244	-	-	1 729 244
Passifs dérivés	22 981 291	-	-	22 981 291
Découvert	166 136 457	-	-	166 136 457

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES PROPRES AU FONDS (SUITE)

31 décembre 2022	À vue	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Total
Passifs financiers	\$	\$	\$	\$
Positions vendeur	237 955 947	-	-	237 955 947
Distributions à payer	76	-	-	76
Rachats à payer	296 668	-	-	296 668
Charges à payer et autres montants à payer	-	4 231 105	-	4 231 105
Achats de placements à payer	5 873	-	-	5 873
Passifs dérivés	4 935 591	-	-	4 935 591
Découvert	52 123 450	-	-	52 123 450

## 11. OPÉRATIONS SUR LES PARTS DU FONDS

Exercices clos les 31 décembre

	2023				2022			
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie I	Parts de FNB
Parts émises et en circulation, à l'ouverture de l'exercice	6 032 754	63 628 656	3 071 795	32 260 000	5 676 106	56 845 775	3 103 416	33 210 000
Parts émises	1 017 550	21 534 842	-	5 320 000	1 379 612	28 603 140	275 426	7 190 000
Parts réinvesties	250 093	2 267 986	124 626	-	200 596	1 692 554	141 719	-
Parts rachetées	(1 553 508)	(22 945 529)	(1 203 212)	(6 290 000)	(1 223 560)	(23 512 813)	(448 766)	(8 140 000)
<b>Parts émises et en circulation, à la clôture de l'exercice</b>	<b>5 746 889</b>	<b>64 485 955</b>	<b>1 993 209</b>	<b>31 290 000</b>	<b>6 032 754</b>	<b>63 628 656</b>	<b>3 071 795</b>	<b>32 260 000</b>
<b>Nombre moyen pondéré de parts détenues au cours de l'exercice</b>	<b>6 072 891</b>	<b>66 237 523</b>	<b>2 257 391</b>	<b>33 743 233</b>	<b>5 896 205</b>	<b>63 874 443</b>	<b>3 121 809</b>	<b>35 527 802</b>

## 12. COMMISSIONS

Exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023	2022
Commissions de courtage	4 781	6 982
Accords de paiement indirect	354	349

## 13. REPORTS PROSPECTIFS DE PERTES FISCALES

Au 31 décembre (en milliers de dollars)

	2023
Report prospectif du montant net des pertes en capital	30 714
Report prospectif des pertes autres qu'en capital	-

## 14. ENTITÉS STRUCTURÉES

Le tableau suivant présente le détail des placements du Fonds dans les fonds sous-jacents au 31 décembre 2023 :

Fonds sous-jacents	Juste valeur du placement du Fonds (en milliers de dollars)	Actif net des fonds sous-jacents (en milliers de dollars)	Pourcentage de l'actif net du fonds sous-jacent
<b>Au 31 décembre 2023</b>			
Fonds alternatif fortifié situations spéciales Picton Mahoney*	14 333	169 542	8,5 %

Au 31 décembre 2022, le Fonds n'avait investi dans aucun fonds sous-jacent.

\* Fonds gérés par Picton Mahoney Asset Management.

## 15. EFFET DE LEVIER

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, l'exposition globale du Fonds à l'effet de levier a varié entre 28,38 % (29,88 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) et 184,77 % (179,42 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022) de la valeur liquidative. Au 31 décembre 2023, elle s'élevait à 72,36 % (54,14 % au 31 décembre 2022) de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de découverts et de positions vendeur sur actions et sur titres à revenu fixe.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le Fonds alternatif fortifié de revenu Picton Mahoney (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie sous le régime des lois de la province d'Ontario aux termes d'une convention de fiducie datée du 19 septembre 2018, dans sa version modifiée et mise à jour le 26 juin 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé ses activités le 5 juillet 2019. En vertu de la déclaration de fiducie, Picton Mahoney Asset Management agit à titre de gestionnaire (le « gestionnaire »), de conseiller en valeurs (le « conseiller en valeurs ») et de fiduciaire (le « fiduciaire ») du Fonds. Le gestionnaire est responsable des activités courantes du Fonds, y compris de la gestion des portefeuilles de placement du Fonds. L'adresse du siège social du Fonds est le 33, Yonge Street, Suite 830, Toronto (Ontario) M5E 1G4. Les états financiers sont présentés en dollars canadiens (CAD). La publication de ces états financiers a été autorisée par le gestionnaire le 25 mars 2024.

Le 5 juillet 2019, 5 001 parts de catégorie A, 5 000 parts de catégorie F et 5 000 parts de catégorie I ont été émises en faveur du gestionnaire du Fonds, pour une contrepartie en trésorerie de 10,00 CAD par part. Ces parts ne peuvent faire l'objet d'aucun rachat tant que d'autres investisseurs n'auront pas placé un montant global supplémentaire de 500 000 \$ dans le Fonds.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de catégories ou de séries, et émettre un nombre illimité de parts de chaque catégorie ou série. Le Fonds a créé des parts de catégories A, F et I, et des parts de FNB.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de compte sur honoraires ou de compte intégré auprès de leur courtier inscrit et qui paient des frais annuels selon les parts détenues plutôt que des commissions sur les opérations ou, au gré du gestionnaire, à tout autre investisseur pour lequel le gestionnaire n'engage aucuns frais de placement. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs, au cas par cas, au gré du gestionnaire. Des parts de FNB sont inscrites, émises et vendues régulièrement à la TSX, et les investisseurs pourront y acheter ces parts par l'entremise de courtiers inscrits dans leur province ou territoire de résidence.

Au 31 décembre 2023, le Fonds comptait quatre catégories de parts : A, F, I, et des parts de FNB. À cette même date, le gestionnaire détenait 6 parts de catégorie A et 868 parts de catégorie I (6 parts de catégorie A et 820 parts de catégorie I au 31 décembre 2022).

L'objectif de placement du Fonds consiste à maximiser le rendement total des porteurs, par la réalisation d'un revenu et d'une plus-value du capital, en investissant principalement dans un portefeuille mondial de titres à revenu fixe tout en atténuant le risque de pertes financières au moyen de ventes à découvert et d'autres stratégies de couverture. Le Fonds se consacre surtout à l'Amérique du Nord, mais peut investir jusqu'à 100 % de son actif à l'échelle mondiale dans un portefeuille composé de positions acheteur et vendeur sur obligations à rendement élevé, obligations de sociétés de catégorie investissement, obligations d'État, obligations de marchés émergents, prêts, obligations convertibles, débentures convertibles, actions privilégiées, options, contrats à terme normalisés et de gré à gré, swaps, swaptions, instruments de créance à court terme, titres de sociétés en difficulté, obligations adossées à des prêts commerciaux, titres adossés à des créances hypothécaires, trésorerie et équivalents de trésorerie, actions, FNB et autres fonds communs de placement. Il peut également contracter des emprunts à des fins de placement.

Le Fonds est réputé être un « fonds alternatif » puisqu'il a obtenu une dispense de l'application du *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (le « Règlement 81-102 ») lui permettant de recourir à des

stratégies qui sont généralement interdites aux organismes de placement collectif traditionnels, notamment la possibilité d'emprunter, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, de l'argent pour l'affecter à des placements, de vendre, jusqu'à concurrence de 50 % de la valeur liquidative du Fonds, des titres à découvert (le niveau combiné d'emprunt d'argent et de vente à découvert est plafonné à un total de 50 %) et d'employer un effet de levier jusqu'à concurrence de 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

### 2. RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables significatives et les techniques d'évaluation adoptées par les Fonds et utilisées pour établir les présents états financiers sont résumées ci-après. Changements dans les méthodes comptables et les informations à fournir. Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Fonds a adopté les normes comptables nouvelles et modifiées suivantes. Informations à fournir sur les méthodes comptables – Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 : Les Fonds ont adopté les modifications d'IAS 1 concernant la communication des méthodes comptables significatives le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Ce changement n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ou interprétation en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'a eu d'effet important sur les états financiers du Fonds.

#### a) Base d'établissement

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux exigences des Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (normes IFRS de comptabilité). Les états financiers ont été préparés selon le principe du coût historique, et modifiés par la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### b) Classement

##### i) Actifs

Le Fonds classe ses placements selon son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Les actifs financiers sont gérés et leur rendement est évalué à la juste valeur. Le Fonds privilégie les données sur la juste valeur et s'en sert pour l'évaluation du rendement des actifs et la prise de décision. Il n'a pas opté pour une désignation irrévocable des actions comme étant évaluées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance du Fonds se composent uniquement des intérêts et du capital. Toutefois, ces titres ne sont pas détenus pour en percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour les flux de trésorerie contractuels et la vente. Les flux de trésorerie contractuels sont accessoires par rapport à la réalisation des objectifs induits par le modèle économique du Fonds. En conséquence, tous les placements sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

##### ii) Passifs

Le Fonds recourt à des ventes à découvert, qui sont des ventes des titres empruntés en prévision d'une baisse de leur valeur de marché. Les ventes à découvert sont aussi utilisées dans diverses opérations d'arbitrage. Les titres vendus à découvert sont détenus à des fins de transaction et classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Les contrats dérivés ayant une juste valeur négative sont classés dans les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, le Fonds classe tous ses placements dans les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Selon la politique du Fonds, le gestionnaire doit évaluer l'information relative aux actifs financiers et aux passifs financiers selon la méthode de la juste valeur, conjointement avec les autres informations financières pertinentes.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

### c) Évaluation de la juste valeur

Le Fonds utilise une hiérarchie des justes valeurs à trois niveaux pour présenter la juste valeur fondée sur les données d'entrée utilisées pour évaluer ses placements. Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

- Niveau 1 – Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix);
- Niveau 3 – Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

La juste valeur est classée au niveau 1 lorsque le titre ou le dérivé en question est négocié activement et que le cours est disponible. Lorsqu'un instrument classé au niveau 1 cesse ultérieurement d'être négocié activement, il est sorti du niveau 1. Dans ces cas, les instruments sont reclassés au niveau 2, sauf si l'évaluation de la juste valeur fait intervenir des données d'entrée non observables importantes, auquel cas ils sont classés au niveau 3. La politique du Fonds consiste à comptabiliser les transferts d'un niveau à l'autre de la hiérarchie à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert.

### d) Évaluation des placements et des dérivés

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs, soit les actions, les obligations, les options et les bons de souscription, est fondée sur le cours de clôture des marchés à la date de présentation de l'information financière. Le Fonds utilise le dernier cours pour les actifs et passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances.

Les titres non cotés sur une bourse reconnue sont évalués de la même manière, sur la base des cours publiés obtenus auprès de courtiers reconnus. Les titres pour lesquels une cote ne peut être facilement obtenue seront évalués à la juste valeur établie de bonne foi par le gestionnaire ou des personnes agissant sous sa supervision. Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est calculé selon la méthode du coût moyen.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, y compris les dérivés hors cote, est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et fait des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de présentation de l'information financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, la référence à la juste valeur d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché et fondées au maximum sur des données de marché observables.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une

incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds considère comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

Les parts de fonds d'investissement détenues dans le portefeuille sont évaluées à leur valeur liquidative respective aux dates d'évaluation pertinentes, établies par le gestionnaire, ces valeurs étant les plus facilement et régulièrement disponibles.

Les bons de souscription, les options et les contrats à terme normalisés qui ne sont pas inscrits à la cote d'une bourse reconnue sont évalués au moyen du modèle de Black-Scholes et de données de marché observables.

Les contrats de change à terme sont évalués à chaque jour d'évaluation sur la base de l'écart entre la valeur du contrat à la date de signature et sa valeur au jour d'évaluation.

L'écart entre la juste valeur et le coût moyen est présenté à titre de variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme.

Les autres actifs financiers détenus à des fins de perception et les autres passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer, actualisé s'il y a lieu selon le taux d'intérêt effectif du contrat. La juste valeur des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspond approximativement à leur valeur comptable, en raison de leur échéance à court terme.

#### *Montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer*

Les montants à recevoir pour les placements vendus et les achats de placements à payer représentent les opérations dont le règlement ou la livraison n'a pas encore eu lieu à la date de clôture de l'état de la situation financière. Ces montants sont initialement comptabilisés à la juste valeur, puis au coût amorti par la suite. À chaque date de clôture, les Fonds doivent évaluer la correction de valeur pour montants à recevoir pour les placements vendus et achats de placements à payer à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas fortement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la correction de valeur comptabilisée correspond au montant des pertes de crédit attendues pour douze mois. Une correction de valeur peut être nécessaire si la contrepartie éprouve des difficultés financières importantes ou qu'elle risque de s'engager dans un processus de faillite ou de restructuration financière, ou en cas de défaut de paiement. Si le risque de crédit d'un actif augmente au point qu'il soit considéré comme déprécié, les revenus d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable brute, ajustée pour tenir compte de la correction de valeur. Le gestionnaire a établi que tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 30 jours et toute détérioration importante de la qualité de crédit d'une contrepartie représentent une augmentation significative du risque de crédit. Tout paiement contractuel en souffrance depuis plus de 90 jours est considéré comme déprécié.

### e) Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts à vue auprès d'une institution financière canadienne et inscrite à la juste valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue auprès des banques et des courtiers, d'autres placements

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

à court terme effectués sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires sont présentés à titre de passif courant dans l'état de la situation financière.

### f) Garantie

La garantie en trésorerie fournie par le Fonds est présentée au poste « Trésorerie, cédée en garantie » de l'état de la situation financière. Lorsque la garantie n'est pas en trésorerie, si la contrepartie à laquelle elle a été cédée peut – selon le contrat ou conformément aux usages – vendre ou réaffecter l'actif en garantie, le Fonds classe cet actif dans le poste « Placements, cédés en garantie », poste distinct de l'état de la situation financière. Si la contrepartie n'est pas autorisée à vendre ou à réaffecter l'actif en garantie, celui-ci est présenté dans les notes annexes.

### g) Opérations de placement et constatation des produits

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date où elles ont lieu. Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le revenu de dividendes est constaté à la date ex-dividende. Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes versées et les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe, sauf lorsqu'il s'agit d'obligations zéro coupon, qui sont amorties selon le mode linéaire. Les gains ou les pertes réalisés sur la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente sur les placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, à l'exception des obligations zéro coupon. Les revenus, les charges communes et les gains (pertes) sont attribués à chaque catégorie du Fonds selon sa part proportionnelle de la valeur liquidative totale. Les intérêts et coûts d'emprunt et les charges de dividendes sur les ventes à découvert sont comptabilisés dans les gains (pertes) nets sur les placements et les dérivés.

Le Fonds comptabilise les distributions provenant de placements dans des fonds d'investissement sous-jacents en tant que telles et à la date de distribution.

### h) Évaluation des parts du Fonds

La valeur liquidative du Fonds est calculée à la clôture d'un jour normal de bourse (normalement 16 h, heure de l'Est) chaque jour où la Bourse de Toronto (« TSX ») est ouverte (la « date d'évaluation »). La valeur liquidative du Fonds sera calculée en dollars canadiens, et les parts du Fonds sont libellées en dollars canadiens.

Les parts du Fonds sont réparties entre les catégories A, F, I, et les parts de FNB. Chaque catégorie se compose de parts de valeur égale. Lorsque vous investissez dans le Fonds, vous achetez des parts d'une catégorie en particulier du Fonds.

La valeur liquidative par part est calculée pour chaque catégorie de parts (le « prix par part »). Le prix par part est le prix utilisé pour la totalité des achats, substitutions, reclassements et rachats de parts d'une catégorie (y compris les achats effectués lors du réinvestissement des distributions). Le prix auquel des parts sont émises ou rachetées est fondé sur le premier prix par part applicable établi après la réception de l'ordre d'achat ou de rachat.

Le prix par part de chaque catégorie du Fonds est calculé en établissant la juste valeur des placements et des autres actifs attribués à une catégorie, et en soustrayant du montant obtenu les passifs attribués à cette catégorie. On obtient ainsi la valeur liquidative de la catégorie. Le prix par part d'une catégorie est obtenu en divisant la valeur liquidative de

cette catégorie par le nombre total de parts de cette catégorie qui sont détenues par les investisseurs.

Les achats et les rachats de parts sont comptabilisés par catégorie, mais les actifs attribués à l'ensemble des catégories d'un Fonds sont mis en commun afin de créer un seul fonds à des fins de placement.

Chaque catégorie assume sa quote-part des coûts du fonds, ainsi que des frais de gestion et de la rémunération au rendement. Le prix par part varie d'une catégorie à l'autre parce que les coûts liés au fonds, les frais de gestion et la rémunération au rendement varient d'une catégorie à l'autre.

Tout ordre relatif à une souscription, à un reclassement, à une substitution ou à un rachat reçu après 16 h (heure de l'Est) un jour d'évaluation sera traité le jour d'évaluation suivant.

Les parts de FNB du Fonds peuvent être achetées ou vendues à la TSX par l'entremise d'un courtier inscrit au plus tard à 14 h (heure de l'Est) les jours de bourse.

### i) Conversion des devises

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements et des autres actifs et passifs libellés en monnaie étrangère est convertie en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la clôture de chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres libellés en monnaie étrangère et les revenus et charges connexes sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de ces opérations.

Les gains et pertes de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs sont inscrits au poste « Gain (perte) de change sur la trésorerie et les autres actifs et passifs » et les gains et pertes de change sur les autres actifs et passifs financiers sont inscrits aux postes « Gain (perte) net réalisé sur les placements, les options et les contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme ».

### j) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part de chaque catégorie du Fonds correspond à l'augmentation nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de l'exercice.

### k) Coûts de transactions

Les coûts de transactions sont des coûts marginaux résultant directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement et qui comprennent les frais et commissions versés aux placeurs pour compte, aux conseillers et aux courtiers, les droits prélevés par les organismes de réglementation et les bourses de valeurs mobilières, ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont passés en charges et inscrits au poste « Coûts de transactions » de l'état du résultat global.

### l) Opérations de prêts de titres

Le Fonds peut conclure des opérations de prêts de titres. Ces opérations nécessitent l'échange temporaire de titres, l'emprunteur fournissant des garanties et s'engageant à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Le revenu tiré de ces opérations se présente sous forme de frais réglés par la contrepartie et, dans certains cas, d'intérêts versés sur les titres détenus en garantie. Le revenu tiré de ces opérations est inscrit

Aux 31 décembre 2023 et 2022

selon la méthode de la comptabilité d'engagement et inclus dans l'état du résultat global.

Le Fonds a conclu une entente de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux Investisseurs. La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par le Fonds ne peut dépasser 50 % de son actif. Le Fonds recevra une garantie correspondant au minimum à 102 % de la valeur des titres prêtés. La garantie est généralement composée de trésorerie et d'obligations émises ou garanties par le gouvernement du Canada, par une province canadienne ou par un organisme supranational accepté du Canada, comme le prévoit le Règlement 81-102. Le revenu de prêts de titres figurant à l'état du résultat global est présenté déduction faite des frais de prêts de titres perçus par le dépositaire du Fonds, Fiducie RBC Services aux Investisseurs.

### m) Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsqu'un Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, pour aboutir à une exposition qu'il ne saurait obtenir autrement.

L'exposition globale du Fonds à l'effet de levier correspond à la somme des éléments suivants : i) la valeur de marché des positions vendeur; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins de placement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés, compte non tenu des instruments dérivés utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds d'actions classiques. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Le Fonds a également obtenu une dispense lui permettant d'effectuer des ventes à découvert et des emprunts de trésorerie pour une valeur combinée maximale de 100 % de sa valeur liquidative, ce qui est supérieur à la limite imposée par le Règlement 81-102 aux organismes de placement collectif traditionnels et aux organismes de placement collectif alternatifs.

### n) Entités structurées

Une entité structurée est une entité conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité; c'est notamment le cas lorsque les droits de vote concernent uniquement des tâches administratives et que les activités pertinentes sont dirigées au moyen d'accords contractuels.

Picton Mahoney a établi que tous les fonds sous-jacents dans lesquels le Fonds investit sont des entités structurées non consolidées. Dans le cadre de cette évaluation, Picton Mahoney a examiné le fait que la prise de décision sur les activités des fonds sous-jacents ne dépend pas des droits de vote ou des droits similaires du Fonds et d'autres investisseurs des fonds sous-jacents.

Le Fonds peut investir dans des fonds sous-jacents qui ont pour objectifs d'offrir un revenu et un potentiel de croissance du capital à court terme ou à long terme. Les fonds sous-jacents peuvent recourir à l'emprunt, dans le respect de leurs objectifs de placement. Les fonds sous-jacents financent leurs activités en émettant des parts rachetables qui sont remboursables

au gré du porteur et qui donnent à ce dernier le droit de recevoir une participation proportionnelle dans l'actif net du fonds sous-jacent concerné. La participation du Fonds dans des fonds sous-jacents, aux 31 décembre 2023 et 2022, consistant en des parts rachetables, est comptabilisée à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Cette participation représente l'exposition maximale du Fonds dans ces fonds sous-jacents. Le Fonds ne fournit pas de soutien financier important supplémentaire ou autre aux fonds sous-jacents et ne s'est pas engagé à le faire. La variation de la juste valeur de chaque fonds sous-jacent pour la période est comptabilisée au poste « Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements, des options et des contrats de change à terme » de l'état du résultat global.

### o) Compensation

Les Fonds opèrent compensation des actifs et passifs financiers et présentent le montant net qui en résulte dans le bilan lorsqu'ils ont un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et ont l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Le droit juridiquement exécutoire ne doit pas être conditionnel à des événements futurs et doit être exécutoire dans le cours normal des activités et en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite de la société ou de la contrepartie.

## 3. ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour la préparation des présents états financiers, la direction a eu recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de certains actifs et passifs à la date de clôture et sur les montants de certains revenus et de certaines charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants du Fonds pour la préparation des états financiers.

### *Évaluation à la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif, y compris des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des prix ou à des indications de prix fournies par les teneurs de marché.

En l'absence de données de marché, le Fonds peut évaluer ses positions au moyen de ses propres modèles, qui reposent sur des méthodes et techniques d'évaluation généralement reconnues comme la norme dans le secteur d'activité. Les modèles utilisés pour déterminer la juste valeur sont validés et examinés périodiquement par le gestionnaire, qui est indépendant de la partie qui les a créés.

Dans la mesure du possible, les modèles utilisent des données observables. Néanmoins, le gestionnaire doit établir des estimations à l'égard de facteurs comme le risque de crédit (aussi bien le risque de crédit propre que le risque de crédit de la contrepartie), les volatilités et les corrélations. Les changements d'hypothèses touchant ces facteurs pourraient avoir une incidence sur les justes valeurs présentées pour les instruments financiers. Le Fonds peut considérer comme des données observables les données de marché qui sont faciles à obtenir, diffusées et mises à jour périodiquement, fiables et vérifiables, non exclusives et fournies par des sources indépendantes qui sont des intervenants actifs sur le marché en question.

## 4. RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Fonds est exposé à divers risques financiers, notamment le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

L'équipe de gestion des placements examine et rééquilibre régulièrement et continuellement le portefeuille afin de maintenir le rapport risque/rendement cible. Les portefeuilles associés à chaque stratégie sont examinés les uns par rapport aux autres et comparativement à leur indice de référence. Les pondérations par secteur et par type de titre font également l'objet d'analyses. Tous les placements comportent un risque de perte de capital.

Voir les notes propres au Fonds pour des informations sur les risques liés aux instruments financiers du Fonds.

### Risque de prix :

Le Fonds investit dans des instruments financiers et prend des positions dans des titres inscrits à la cote d'une bourse ou négociés hors cote, qui peuvent comprendre des dérivés. Aux 31 décembre 2023 et 2022, le Fonds détenait des actions positions acheteur et vendeur de sociétés ouvertes dont les titres sont activement négociés sur une bourse reconnue. Les actions sont exposées au risque de prix résultant des incertitudes liées à l'évolution des cours des instruments (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Les ventes à découvert comportent certains risques, notamment le risque que la vente à découvert d'un titre expose le Fonds à des pertes si la valeur du titre augmente. Toute vente à découvert crée le risque d'une perte théoriquement illimitée, car le cours du titre sous-jacent peut théoriquement augmenter à l'infini et entraîner une hausse, pour le Fonds, des coûts d'achat des titres servant à couvrir la position à découvert. En outre, pour effectuer une vente à découvert, un Fonds doit emprunter des titres. Rien ne garantit que le prêteur des titres n'en exigera pas le remboursement avant que le Fonds souhaite le faire, l'obligeant éventuellement à emprunter les titres auprès d'un autre prêteur ou de les acheter sur le marché à un prix moins intéressant. De plus, l'emprunt de titres entraîne le paiement d'une commission, qui pourrait augmenter pendant la période d'emprunt, ce qui augmenterait les frais liés à la stratégie de vente à découvert. Rien ne garantit non plus que le titre vendu à découvert puisse être racheté, compte tenu des contraintes de l'offre et de la demande sur les marchés. Finalement, afin de maintenir les rapports appropriés entre les positions acheteur et les positions vendeur d'un Fonds, le gestionnaire pourrait devoir acheter ou vendre des titres à découvert à des prix non intéressants. Le risque maximal découlant des instruments financiers détenus en position acheteur est fonction de la juste valeur de ces instruments.

### Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la trésorerie et les titres détenus par le Fonds et les montants à payer ou à recevoir de courtiers soient en monnaie autre que le dollar canadien ou qu'ils soient exposés à une monnaie autre que le dollar canadien, qui est la monnaie fonctionnelle du Fonds. Les titres étrangers sont libellés en devises et leurs prix sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds pour déterminer la juste valeur. Par conséquent, les fluctuations de change auront une incidence sur la valeur liquidative de chaque catégorie. Le Fonds peut conclure des contrats de change à terme afin de gérer son risque de change.

### Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de l'investissement dans des instruments financiers portant intérêt et de la possibilité que la variation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché ait une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur de tels instruments financiers. Les variations de taux d'intérêt ont une faible incidence sur la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt à court terme du marché. Les variations des taux d'intérêt du marché ont aussi une influence sur les cours de marché. En outre, les variations des taux d'intérêt du marché peuvent influencer sur les coûts d'emprunt des positions vendeur détenues par

le Fonds. Voir la note 6 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

### Risque de crédit :

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds. Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaillance est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation. Le recours à des dépositaires et à des courtiers primaires qui procèdent au règlement des transactions comporte toutefois des risques et, dans de rares circonstances, les titres et autres actifs déposés auprès du dépositaire ou du courtier peuvent être exposés au risque de crédit lié à ces parties. En outre, des problèmes d'ordre pratique ou des retards peuvent survenir lorsque le Fonds tente de faire respecter ses droits à l'égard des actifs en cas d'insolvabilité d'une telle partie.

Le Fonds est exposé au risque de crédit. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue sur les autres actifs financiers au coût amorti, le gestionnaire tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Aux 31 décembre 2023 et 2022, tous les montants à recevoir pour les placements vendus, les dividendes à recevoir, les montants à recevoir du gestionnaire, les dépôts auprès de courtiers pour les titres vendus à découvert et la trésorerie étaient détenus par des contreparties ayant une bonne qualité de crédit et devaient être réglés dans un délai maximum d'une semaine. Le gestionnaire pense que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Le Fonds n'a donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable.

Afin de surveiller la qualité de crédit des titres de créance sous-jacents non notés, le gestionnaire réalise sa propre évaluation de crédit au moyen de recherches internes pour une variété d'instruments qui ne sont pas notés par les agences publiques. Il évalue les principales données financières des émissions et les caractéristiques structurelles des instruments afin de calculer une notation implicite pour chacun des placements. La majorité des titres non notés évalués par le gestionnaire de placements ont une notation équivalente à la notation BBB/Baa. La notation BBB/Baa est la notation la plus basse que peut avoir une obligation de catégorie investissement. Une obligation de catégorie investissement comporte une probabilité de défaillance relativement faible.

Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe et est donc exposé au risque de crédit lié au portefeuille sous-jacent. Voir la note 7 des notes propres au Fonds pour des informations sur cette exposition.

### Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un Fonds ne puisse disposer de trésorerie suffisante pour régler ses paiements. Le Fonds investit principalement dans des titres liquides qui sont facilement réalisables sur un marché actif, ce qui est indispensable si le Fonds doit financer quotidiennement des rachats dans le cadre de ses activités. Le Fonds peut à l'occasion investir dans des titres de négociation restreinte dans le cadre de placements privés, bien que ce type de placement ne représente pas une part importante de sa valeur liquidative. Le Fonds peut aussi maintenir une réserve de trésorerie pour les rachats de parts. Tous les passifs du Fonds arrivent à échéance dans un an ou moins. Les parts rachetables sont rachetables à vue, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des sorties de

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

trésorerie réelles, car les porteurs conservent généralement ces instruments pour une plus longue période.

### Risque de concentration :

Le risque de concentration découle de l'exposition à des instruments financiers d'une même catégorie, qu'il s'agisse d'une région, d'un type d'actif ou du secteur.

### Risque d'effet de levier :

Le Fonds a obtenu auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières une dispense de certaines restrictions établies dans le Règlement 81-102, qui auraient restreint sa capacité à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le Fonds peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que pour un portefeuille investissant uniquement dans des positions acheteur sans effet de levier. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transaction et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.

Conformément à la dispense, l'exposition brute globale du Fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des positions acheteur du Fonds; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert d'actions, de titres à revenu fixe et d'autres actifs du portefeuille; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés spécifiques, à l'exception des positions en dérivés spécifiques utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du Fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du Fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

## 5. GESTION DU CAPITAL

Le capital du Fonds correspond aux parts émises et en circulation, ainsi qu'à la valeur liquidative attribuable aux porteurs de parts participants. Le gestionnaire gère le capital du Fonds conformément aux objectifs, aux stratégies et aux restrictions de placements, tels qu'ils sont décrits dans le prospectus du Fonds, tout en conservant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat. Le Fonds n'est assujéti à aucune exigence externe en matière de capital.

## 6. TRANSACTIONS SUR PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories de parts aux conditions fixées par le gestionnaire. Dans le futur, d'autres catégories peuvent être offertes à d'autres conditions, notamment des modalités différentes en matière de frais, de rémunération des courtiers et de niveaux minimaux de souscription. Chaque part d'une catégorie représente une participation indivise dans la valeur liquidative du Fonds attribuable à cette catégorie.

Le Fonds est ouvert aux nouveaux investisseurs et aux achats de parts supplémentaires quotidiennement. Les parts du Fonds sont offertes à la valeur liquidative par part de la catégorie, calculée à la date d'évaluation applicable. Le placement initial minimal dans le Fonds est de 2 000 \$ pour toutes les catégories. Le gestionnaire peut toutefois, à son gré, accepter une souscription initiale inférieure, à condition que, dans chaque cas, l'émission de parts relativement à une telle souscription soit autrement dispensée des exigences en matière de prospectus prévues par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Les placements minimaux subséquents sont de 500 CAD, sous réserve de la législation en valeurs mobilières applicable. Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises sans valeur

nominale. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part du Fonds à la date de rachat. Le Fonds n'impose aucune restriction ou condition spécifique en matière de capital pour les souscriptions et les rachats d'actions autres que celles décrites ci-dessus. Les fluctuations pertinentes sont présentées à l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et dans les notes propres à chaque Fonds.

IAS 32 *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* exige que les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de racheter ou de rembourser cet instrument contre de la trésorerie ou un autre actif financier soient classées comme des passifs financiers. Les parts du Fonds ont été reclassées dans les passifs financiers. Le Fonds comporte diverses séries dont les frais de gestion sont différents et qui, par conséquent, n'ont pas des caractéristiques identiques. Toutes les parts ayant le même rang de subordination, elles ne répondent pas aux exigences d'IAS 32 et ne peuvent donc pas être classées dans les capitaux propres. Généralement, les ordres visant à acheter des parts de FNB directement auprès d'un Fonds doivent être passés par un courtier désigné ou un « courtier de FNB » (c'est-à-dire un courtier inscrit, mais pas nécessairement un courtier désigné) qui a conclu un contrat avec nous lui permettant de souscrire, d'acquérir et de vendre des parts de FNB d'un ou de plusieurs Fonds à des intervalles réguliers. Pour chaque nombre prescrit de parts émises, un courtier de FNB doit remettre un paiement composé i) d'un groupe de titres ou d'actifs représentant les éléments d'actifs du Fonds (un « panier de titres ») pour chaque nombre prescrit de parts émises dont l'ordre de souscription a été accepté et de la trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription; ou ii) de trésorerie seulement, de titres autres qu'un panier de titres ou d'une combinaison de titres autres qu'un panier de titres et de trésorerie, dont le montant sera égal à la valeur liquidative par part totale du nombre prescrit de parts déterminée à la suite de la réception de l'ordre de souscription. Lorsque vous demandez le rachat de parts de FNB, vous recevez le produit de la vente en trésorerie à un prix de rachat équivalant à 95 % du cours de clôture des parts à la date de prise d'effet de la demande de rachat contre trésorerie, jusqu'à concurrence d'un prix de rachat correspondant à la valeur liquidative applicable par part. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts de FNB à la TSX ou à un autre marché boursier au cours du marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles.

## 7. DISTRIBUTIONS

À la fin de chaque exercice, le Fonds compte distribuer à ses porteurs de parts son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, le cas échéant, afin de ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « Loi de l'impôt »), compte tenu des pertes et de tout remboursement au titre des gains en capital.

Toutes les distributions annuelles versées sur les parts de catégories A, F, I, et les parts de FNB seront automatiquement réinvesties dans des parts supplémentaires.

## 8. IMPÔTS

Le Fonds entend être une « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la Loi de l'impôt et, conséquemment, le montant de son revenu pour l'année sera assujéti à l'impôt en vertu de la partie I de la Loi, y compris les gains en capital nets imposables réalisés, moins la tranche qu'il déduit au titre du montant payé ou à payer aux porteurs de parts au cours de l'année. Le Fonds a l'intention d'utiliser le plein montant disponible pour déduction chaque année dans le calcul de son revenu imposable annuel. En conséquence, à condition qu'il verse des distributions à même

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

Aux 31 décembre 2023 et 2022

son revenu net et ses gains en capital nets réalisés, il n'est en général pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de la partie I de la Loi de l'impôt. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôts sur le résultat. Comme le Fonds ne comptabilise pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôts différés dans l'état de la situation financière.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées en avant pour des périodes allant jusqu'à 20 ans et déduites des revenus imposables futurs. Les pertes en capital nettes peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital imposables des années ultérieures. Pour des renseignements sur les reports prospectifs de pertes fiscales, voir la note 13 des notes propres au Fonds.

Le Fonds est tenu d'inclure dans son revenu pour chaque année d'imposition tous les dividendes qu'il a reçus durant cette année et tous les intérêts qui s'accumulent en sa faveur jusqu'à la fin de l'année ou qu'il a le droit de recevoir ou qu'il reçoit avant la fin de l'année, sauf si ces intérêts ont été inclus dans le calcul de son revenu pour une année d'imposition antérieure. Pour calculer son revenu, le Fonds tient compte des reports prospectifs de pertes, de remboursements au titre des gains en capital et des frais déductibles, dont les frais de gestion.

Les gains et les pertes réalisés par le Fonds à la disposition des titres seront généralement déclarés à titre de gains et de pertes en capital. En vertu du paragraphe 39(4) de la Loi de l'impôt, le Fonds fera un choix de sorte que l'ensemble des gains ou des pertes réalisés à la disposition de titres qui sont des « titres canadiens » (au sens de la Loi de l'impôt), y compris les titres canadiens acquis dans le cadre de ventes à découvert, seront réputés être des gains ou des pertes en capital du Fonds. En règle générale, les gains et les pertes réalisés par le Fonds sur les dérivés et les ventes à découvert de titres (autres que des titres canadiens) seront traités comme des revenus ou des pertes du Fonds, sauf lorsqu'un dérivé est utilisé pour couvrir des titres détenus à titre de capital, dans la mesure où il existe un lien suffisant et sous réserve des règles détaillées de la Loi de l'impôt. La question de savoir si les gains ou les pertes réalisés par le Fonds relativement à un titre donné (à l'exception d'un titre canadien) sont à titre de revenu ou de capital repose principalement sur des considérations factuelles. Les pertes subies par le Fonds au cours d'une année d'imposition ne peuvent être attribuées aux porteurs de parts, mais le Fonds peut les déduire au cours des années ultérieures conformément à la Loi de l'impôt.

### 9. CHARGES D'EXPLOITATION

Le gestionnaire est responsable des activités quotidiennes du Fonds. Le Fonds paie ses propres charges d'exploitation, exception faite des frais de publicité et des frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les frais et commissions de courtage, les taxes et impôts, les honoraires d'audit et les frais juridiques, les honoraires du Comité d'examen indépendant (le « CEI »), les coûts et frais liés au CEI, les droits de garde, les charges d'intérêts, les frais d'exploitation, les frais d'administration, les coûts des systèmes, les coûts des services aux investisseurs et les coûts des rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs, ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds.

Toutes les charges, à l'exception des charges propres à chaque catégorie, sont réparties entre les catégories du Fonds selon la quote-part du total de la valeur liquidative du Fonds revenant à chaque catégorie. Le gestionnaire peut, à l'occasion, renoncer à une partie des frais devant lui être versés et des charges devant lui être remboursées. Une telle

renonciation n'a toutefois aucune incidence sur le droit du gestionnaire aux frais et charges ultérieurement comptabilisés.

#### *Honoraires de l'auditeur*

En ce qui concerne l'audit des fonds gérés par le gestionnaire qui sont des entités d'intérêt public, les honoraires payés ou à payer à PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. (PwC) et aux autres cabinets membres du réseau PwC s'établissaient à 359 092 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les honoraires liés à d'autres services s'élevaient à 287 172 \$.

### 10. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

#### a) Frais de gestion

Le Fonds paie au gestionnaire des frais de gestion pour les services qu'il lui fournit. Les frais de gestion sont différents pour chaque catégorie de parts. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, majorés des taxes applicables, et versés le dernier jour ouvrable de chaque trimestre civil. Ces frais sont différents pour chaque catégorie de parts du Fonds. Les frais de gestion annuels payables par le Fonds au gestionnaire pour les parts de catégories A et F et les parts de FNB sont respectivement de 1,95 %, de 0,95 % et de 0,95 %. Les frais de gestion des parts de catégorie I du Fonds sont négociés et payés directement par l'investisseur, et n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie A du Fonds.

#### Distributions sur frais de gestion

Le gestionnaire peut, à son gré, convenir d'abaisser les frais de gestion en deçà du montant qu'il est autrement en droit de percevoir pour les porteurs de parts qui détiennent, sur une période donnée, un nombre minimum de parts ou qui satisfont à d'autres critères qu'il détermine de temps à autre. Dans une telle situation, un montant correspondant à l'écart entre les frais de gestion habituellement perçus et les frais réduits payables par le Fonds sera versé régulièrement par le Fonds aux porteurs de parts concernés, à titre de distributions sur frais de gestion. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin aux frais de gestion, ou de les modifier.

#### b) Rémunération au rendement

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard des parts de catégories A et F et des parts de FNB du Fonds. La rémunération au rendement de chaque catégorie est calculée et inscrite dans les passifs du Fonds à chaque date d'évaluation et sera payable à la fin de chaque trimestre civil.

La rémunération au rendement correspond à 20 % de l'excédent de la performance de la catégorie concernée sur le taux de rendement annuel minimal de 2 %, pour chacune des parts de catégories A et F et des parts de FNB plus les taxes applicables. La rémunération au rendement sur chacune des parts de catégories A et F et des parts de FNB lors d'une date d'évaluation correspondra au produit de : a) 20 % de l'écart positif entre i) le prix par part à la date d'évaluation et ii) le prix par part le plus élevé à toute date d'évaluation précédente (ou le prix par part à la date à laquelle les parts de la catégorie ont été émises, lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard des parts de la catégorie) (le « seuil de performance »), moins iii) le taux minimal (le « taux minimal ») par part à la date d'évaluation; et b) le nombre de parts en circulation à la date d'évaluation à laquelle la rémunération au rendement est établie, plus les taxes applicables.

Le taux minimal par part correspond au produit de : a) 2 % pour chaque année civile (au prorata du nombre de jours dans l'année), b) le prix par part

# FONDS ALTERNATIF FORTIFIÉ DE REVENU PICTON MAHONEY

## NOTES ANNEXES

---

Aux 31 décembre 2023 et 2022

à la date d'évaluation pertinente et c) le nombre de jours depuis le dernier établissement du seuil de performance ou le début de l'année civile courante, s'il s'agit de la date la plus récente. Le gestionnaire peut ajuster le prix des parts, le taux minimal par part et le seuil de performance, s'il le juge nécessaire pour tenir compte du paiement de toute distribution sur les parts, de tout fractionnement ou regroupement de parts, ou de tout autre facteur qui aurait, de l'avis du gestionnaire, une incidence sur le calcul de la rémunération au rendement. Un tel ajustement par le gestionnaire aura force exécutoire pour les porteurs de parts, à moins d'une erreur évidente. Les investisseurs de la catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement différente de celle décrite dans les présentes, ou même négocier de ne verser aucune rémunération au rendement. La rémunération au rendement liée aux parts de catégorie I sera directement versée au gestionnaire. Le gestionnaire se réserve le droit, à son gré et à tout moment, de mettre fin à la rémunération au rendement, de la diminuer ou d'y renoncer. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la rémunération au rendement engagée par le Fonds s'est élevée à 247 832 \$ (288 897 \$ au 31 décembre 2022).

### **c) Frais et charges de Fonds de Fonds**

Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, celui-ci peut payer des frais de gestion, une rémunération au rendement et d'autres charges qui s'ajoutent aux frais et charges payés par le Fonds. Les frais et charges du fonds sous-jacent auront une incidence sur le ratio des frais de gestion du Fonds. Le Fonds ne versera pas de frais de gestion ni de rémunération au rendement si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un fonds sous-jacent paierait pour le même service. De plus, il ne paiera pas de frais d'acquisition, de frais de rachat ni de frais d'opérations à court terme pour l'achat ou le rachat de parts de tout fonds sous-jacent géré par le gestionnaire. En ce qui concerne les autres fonds sous-jacents, il ne versera aucuns frais si, selon toute vraisemblance, ces frais s'ajoutent à ceux qu'un investisseur paierait pour tout fonds sous-jacent.



**THINK AHEAD.  
STAY AHEAD.**



---

## **PICTON MAHONEY ASSET MANAGEMENT – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

### **Adresse de la société**

#### **Picton Mahoney Asset Management**

33, Yonge Street, Suite 830  
Toronto (Ontario)  
Canada M5E 1G4

Téléphone : 416 955-4108

Numéro sans frais : 1 866 369-4108

Télécopieur : 416 955-4100

Courriel : [service@pictonmahoney.com](mailto:service@pictonmahoney.com)

[www.pictonmahoney.com](http://www.pictonmahoney.com)

### **Auditeur**

#### **PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

18, York Street, Suite 2500  
Toronto (Ontario)  
Canada M5J 0B2

### **Administration du Fonds et agent des transferts**

#### **Picton Mahoney Funds**

A/S Fiducie RBC Services aux investisseurs

Services aux actionnaires

155, Wellington Street West, 3<sup>e</sup> étage

Toronto (Ontario)

Canada M5V 3L3